

**L'ACTIVITÉ DU MAROC
DANS L'ORDRE DE LA LEGISLATION
ET DE LA REGLEMENTATION.
(3^e et 4^e trimestre 1945).**

I. — QUESTIONS ÉCONOMIQUES.

TEXTES D'ENSEMBLE.

- Dahir du 21 août 1945 modifiant le dahir du 31 décembre 1930 portant organisation du service de la police générale (B. O. du 12 octobre 1945).
- Dahir du 4 août 1945 réglant les rapports entre bailleurs et certaines catégories de preneurs de baux à ferme ou à colonat partiaire (B. O. du 26 octobre 1945).
- Dahir du 4 août 1945 modifiant le dahir du 27 avril 1919 organisant la tutelle administrative des collectivités indigènes et réglementant la gestion et l'aliénation des biens collectifs (B. O. du 26 octobre 1945).
- Arrêté résidentiel portant création d'un conseil supérieur de l'urbanisme (B. O. du 2 novembre 1945).
- Dahir du 26 septembre 1945 abrogeant certaines dispositions des dahirs des 10 octobre 1933 et 26 juillet 1941 édictant des mesures exceptionnelles et temporaires concernant l'organisation du barreau et l'exercice de la profession d'avocat (B. O. du 2 novembre 1945).
- Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 31 mars 1943 portant création d'un centre d'instruction professionnelle (B. O. du 3 novembre 1945).
- Dahir du 12 novembre 1945 abrogeant les articles 9, 10 et 11 du dahir du 22 juillet 1943 sur l'organisation économique du temps de guerre (B. O. du 16 novembre 1945).
- Arrêté résidentiel abrogeant l'arrêté résidentiel du 27 décembre 1943 relatif à l'application de la section II du dahir du 22 juillet 1943 sur l'organisation économique du temps de guerre (B. O. du 16 novembre 1945).
- Dahir du 2 octobre 1945 modifiant le dahir du 7 mars 1916 sur la police des ports maritimes de commerce de la zone française de l'Empire chérifien (B. O. du 16 novembre 1945).
- Dahir du 9 juin 1945 modifiant le dahir du 11 février 1941 relatif à la réglementation de la production et de l'usage de l'énergie sous toutes ses formes (B. O. du 23 novembre 1945).
- Dahir du 25 septembre 1945 réglant certaines modalités d'application du dahir du 8 février 1945 créant un bien de famille marocain (B. O. du 23 novembre 1945).
- Dahir du 19 juillet 1945 rendant applicables à l'Empire chérifien des modifications du code pénal (B. O. du 30 novembre 1945).
- Dahir du 17 octobre 1945 complétant le dahir du 11 avril 1922 sur la pêche fluviale (B. O. du 30 novembre 1945).
- Arrêté viziriel du 17 octobre 1945 complétant l'arrêté viziriel du 14 avril 1922 portant règlement pour l'application du dahir du 11 avril 1922 sur la pêche fluviale (B. O. du 30 novembre 1945).
- Arrêté résidentiel relatif à l'organisation de la délégation de l'Entr'aide française au Maroc (B. O. du 30 novembre 1945).
- Arrêté viziriel du 26 novembre 1945 fixant la superficie du bien de famille marocain dans le cercle de Sefrou (B. O. du 21 décembre 1945).
- Arrêté résidentiel relatif à la levée de la réquisition de la direction et du personnel des établissements d'intérêt national (B. O. du 21 décembre 1945).

Arrêté résidentiel complétant l'article 36 de l'arrêté résidentiel du 12 juin 1942 formant statut du corps du contrôle civil (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté résidentiel modifiant l'article 2 de l'arrêté résidentiel du 20 juillet 1945 portant modification au statut du corps de contrôle civil (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté résidentiel fixant la liste des journaux autorisés à recevoir les annonces et insertions légales, judiciaires et administratives (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté du Secrétaire Général du Protectorat désignant, pour l'année 1946, les membres de la commission centrale des réquisitions (B. O. du 28 décembre 1945).

II. — AGRICULTURE.

A. — GÉNÉRALITÉS.

Dahir du 17 novembre 1945 relatif à la culture des oléagineux (B. O. du 28 décembre 1945).

B. — CÉRÉALES ET LÉGUMINEUSES.

Arrêté résidentiel rendant obligatoire l'utilisation comme semences des grains, graines et plants vendus comme tels aux agriculteurs et réservant pour les besoins du ravitaillement général tout ou partie des récoltes qui en proviendront (B. O. du 26 octobre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix à la production des graines de semences de légumineuses de la récolte de 1945 (B. O. du 2 novembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix des légumes secs de la récolte de 1945 (B. O. du 9 novembre 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les conditions de rétrocession des orges d'importation (B. O. du 28 décembre 1945).

C. — VINS ET ALCOOLS.

Arrêté du directeur des affaires économiques relatif à l'écoulement des vins de la récolte 1944 (B. O. du 26 octobre 1945).

Arrêté viziriel du 29 octobre 1945 modifiant l'arrêté viziriel du 28 octobre 1922 fixant le mode d'application de l'admission temporaire des alcools destinés aux fabriques de parfums (B. O. du 7 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant fixation du prix du vin (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques relatif à l'écoulement des vins de la récolte de 1945 (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant fixation du prix des vins de liqueur, apéritifs à base de vin, spiritueux et vins mousseux (B. O. du 28 décembre 1945).

D. — ÉLEVAGE ET PRODUITS DE L'ÉLEVAGE.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix d'achat des peaux fraîches de bovins (B. O. du 26 octobre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat modifiant l'arrêté du 11 juin 1945 fixant le prix maximum du lait frais pour le centre de Casablanca (B. O. du 30 novembre 1945).

Arrêté résidentiel complétant l'arrêté résidentiel du 1^{er} décembre 1944 relatif à la collecte des laits (B. O. du 7 décembre 1945).

E. — FORÊTS.

- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix de vente maximum des sciages et traverses de bois de chêne vert et de chêne zéen provenant de la région de Meknès (B. O. du 28 décembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix de vente maximum des sciages de cèdre (B. O. du 28 décembre 1945).

F. — PRODUITS DIVERS.

- Arrêté du secrétaire général du Protectorat abrogeant l'arrêté du 26 novembre 1941 fixant le prix maximum de base à la production des noyaux de dattes (B. O. du 26 octobre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix de base des olives de la récolte 1945-46 (B. O. du 23 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix maximum à la production des oignons (B. O. du 9 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix des graines oléagineuses de la récolte 1945 (B. O. du 2 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix du coton de production marocaine de la récolte 1945 (B. O. du 16 novembre 1945).
- Arrêté du directeur des affaires économiques concernant les obligations faites aux agriculteurs ayant obtenu des semences de pommes de terre d'importation pour la campagne 1945-46 (B. O. du 2 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix maximum à la production de pommes de terre de consommation (B. O. du 16 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat complétant l'arrêté du 24 août 1945 portant fixation du prix du crin végétal sur le marché intérieur (B. O. du 23 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant fixation du prix des huiles d'olive de la récolte 1945-1946 (B. O. du 14 décembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima à la production des foin (B. O. du 14 décembre 1945).

III. — COMMERCE ET INDUSTRIE.

A. — GÉNÉRALITÉS.

- Arrêté du secrétaire général du Protectorat complétant l'arrêté du 4 septembre 1945 fixant le prix maximum à l'exportation du crin végétal (B. O. du 23 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima de vente aux utilisateurs des cuirs lourds de bovins de production locale (B. O. du 30 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat complétant l'arrêté du 15 mai 1944 fixant le prix de vente du charbon à gazogène (B. O. du 30 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix maxima des repas servis dans les établissements visés à l'article 2 de l'arrêté résidentiel du 10 février 1942 et non placés en hors classe (B. O. du 30 novembre 1945).
- Arrêté du directeur des Travaux Publics portant ouverture d'enquête sur le projet de prise d'eau par gravité dans l'oued Tiouli, pour l'alimentation en eau industrielle de la fonderie de plomb d'El-Heimer de la Société des fonderies Penarroya-Zellidja (B. O. du 7 décembre 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques déterminant les localités dans lesquelles la vérification périodique des poids et mesures sera effectuée en 1946 et l'époque de cette vérification (B. O. du 7 décembre 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques déterminant pour 1946 la lettre qui sera apposée sur les poids et mesures soumis à la vérification périodique (B. O. du 7 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat pris pour l'application de l'arrêté viziriel du 9 juillet 1945 relatif aux interdictions et restrictions de rapports avec les ennemis (B. O. du 14 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima des repas servis dans les établissements visés à l'article 2 de l'arrêté résidentiel du 10 février 1942 et non placés hors classe (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques fixant les conditions dans lesquelles les plats supplémentaires pourront être servis dans les établissements visés à l'article 2 de l'arrêté résidentiel du 10 février 1942 (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté du 10 février 1942 portant réglementation des restaurants (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant relèvement des tarifs de vente de l'énergie électrique produite par l'énergie électrique du Maroc (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima des peausseries destinées aux fabriques de chaussures, d'articles de maroquinerie et aux industries diverses (B. O. du 28 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les prix maxima à l'achat et à la vente des œufs de production marocaine (B. O. du 9 novembre 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques réglant l'achat à la production et le transport des œufs (B. O. du 28 décembre 1945).

B. — PÊCHE MARITIME.

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix du poisson industriel pour la campagne 1945-1946 (B. O. du 16 novembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant le prix des sardines pêchées avec de la roque de poisson (B. O. du 16 novembre 1945).

Arrêté du directeur des affaires économiques modifiant l'arrêté du 14 juin 1939 formant statut du personnel embarqué sur les bâtiments garde-pêche du Protectorat (B. O. du 7 décembre 1945).

C. — TRANSPORTS.

Arrêté du directeur des travaux publics portant limitation et réglementation de la circulation sur divers routes et chemins de colonisation (hiver 1945-1946), (B. O. du 2 novembre 1945).

Arrêté du directeur des Travaux publics portant limitation et réglementation de la circulation sur divers pistes et chemins de colonisation (hiver 1945-1946), (B. O. du 2 novembre 1945).

Arrêté du directeur des Travaux Publics portant réglementation de l'utilisation du nouveau bac métallique de Morhane pour le franchissement du Sebou par la route n° 215 dite « d'accès au bac de Morhane » (B. O. du 9 novembre 1945).

Arrêté du directeur des Travaux Publics limitant la circulation sur diverses pistes de la région d'Oujda (B. O. du 16 novembre 1945).

- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les nouveaux tarifs de chemin de fer sur le réseau de chemins de fer du Maroc (B. O. du 23 novembre 1945).
- Arrêté du directeur des Travaux Publics supprimant temporairement 2 passages à niveau (B. O. du 16 novembre 1945).
- Arrêté du directeur des Travaux Publics portant limitation et réglementation de la circulation sur le pont de l'oued Sebou à Port-Lyautey (route 206 de Port-Lyautey à Allal Tazi), (B. O. du 23 novembre 1945).
- Arrêté du directeur des Travaux Publics interdisant temporairement la circulation sur la route n° 27 (B. O. du 14 décembre 1945).

D. — MINES.

- Arrêté du directeur des Travaux Publics autorisant la liberté de vente des charbons de Djerada pour des quantités inférieures à 50 tonnes (B. O. du 19 octobre 1945).
- Dahir du 29 août 1945 rectifiant une convention intervenue entre l'État et l'Office chérifien des Phosphates (B. O. du 26 octobre 1945).
- Dahir du 22 septembre 1945 suspendant provisoirement la taxe « ad valorem » à l'exportation sur les produits des mines de molybdène (B. O. du 2 novembre 1945).
- Arrêté du directeur des Travaux Publics complétant l'arrêté du 8 octobre 1945 relatif à la vente des charbons de Djerada (B. O. du 14 décembre 1945).

IV. — QUESTIONS FINANCIÈRES.

A. — GÉNÉRALITÉS.

- Arrêté du directeur des Finances modifiant l'arrêté du 8 juillet 1941 réglementant la vente en zone française de l'Empire chérifien de billets ou représentations de fractions de billets de la loterie algérienne (B. O. du 26 octobre 1945).
- Arrêté du directeur des Finances fixant les règles relatives à l'organisation financière et comptable des secteurs de modernisation du paysanat (B. O. du 16 novembre 1945).
- Arrêté du directeur des Finances portant agrément de la Caisse industrielle d'assurance maritime et de transports pour pratiquer en zone française du Maroc des opérations d'assurances transports (B. O. du 23 novembre 1945).
- Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 13 novembre 1942 relatif aux règlements par chèques et virements (B. O. du 7 décembre 1945).
- Arrêté du directeur des Finances modifiant l'arrêté directeur du 14 août 1943 relatif à l'organisation comptable de l'office chérifien du commerce avec les Alliés (B. O. du 21 décembre 1945).

B. — BUDGET.

- Dahir du 25 août 1945 portant règlement du budget spécial pour l'exercice 1944 et approbation du budget additionnel de l'exercice 1945 de la région de Fès (zone civile), (B. O. du 26 octobre 1945).
- Dahir du 6 septembre 1945 portant règlement du budget spécial de la région d'Oujda pour l'exercice 1944 et approbation du budget additionnel pour l'exercice 1945 (B. O. du 2 novembre 1945).
- Dahir du 8 octobre 1945 portant règlement du budget spécial pour l'exercice 1944 et approbation du budget additionnel de l'exercice 1945 de la région

- de Marrakech (zone civile) (B. O. du 2 novembre 1945).
- Arrêté résidentiel abrogeant l'arrêté résidentiel du 10 avril 1945 relatif au règlement des dépenses militaires (B. O. du 7 décembre 1945).

C. — IMPOTS ET TAXES.

- Dahir du 24 septembre 1945 instituant une majoration sur les taxes appliquées dans les ports de Mazagan, Mogador, Agadir, Rabat et Port-Lyautey (B. O. du 2 novembre 1945).
- Arrêté viziriel du 25 août 1945 fixant le taux des surtaxes aériennes applicables aux objets de correspondance à destination de divers pays (B. O. du 2 novembre 1945).
- Arrêté viziriel du 19 octobre 1945 portant modification des taxes postales applicables aux journaux et écrits périodiques dans les régimes intérieurs franco-marocain et inter-colonial (B. O. du 23 novembre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant suppression des taxes de licence perçues à la sortie de certains produits hors de la zone française de l'Empire chérifien (B. O. du 7 décembre 1945).
- Arrêté viziriel du 19 octobre 1945 modifiant l'arrêté viziriel du 22 juin 1937 fixant les taxes principales et accessoires des correspondances télégraphiques (B. O. du 21 décembre 1945).
- Arrêté viziriel du 6 novembre 1945 relatif à la taxe de prestations pour 1946 (B. O. du 21 décembre 1945).

D. — EMPRUNTS.

- Dahir du 11 décembre 1945 autorisant le gouvernement chérifien à émettre un emprunt (B. O. du 14 décembre 1945).
- Arrêté du directeur des Finances pris pour l'application du dahir du 11 décembre 1945 autorisant le gouvernement chérifien à émettre un emprunt (B. O. du 14 décembre 1945).

E. — CRÉDITS.

- Dahir du 3 octobre 1945 complétant le dahir du 13 mai 1937 portant création de caisses régionales d'épargne et de crédit indigènes et de la caisse centrale de crédit et de prévoyance indigènes (B. O. du 21 décembre 1945).
- Arrêté viziriel du 3 octobre 1945 modifiant l'arrêté viziriel du 13 mai 1937 relatif aux conditions d'application du dahir du 13 mai 1937 portant création de caisses régionales d'épargne et de crédit indigènes et de la caisse centrale de crédit et de prévoyance indigènes (B. O. du 21 décembre 1945).

V. — QUESTIONS SOCIALES.

A. — ORGANISATION ET PROTECTION DU TRAVAIL.

- Dahir du 13 septembre 1945 rétablissant le régime disciplinaire normal applicable aux personnels des collectivités publiques et des services concédés (B. O. du 5 octobre 1945).
- Arrêté viziriel du 13 septembre 1945 relatif à la représentation du personnel dans les organismes disciplinaires et les commissions d'avancement (B. O. du 5 octobre 1945).
- Arrêté du secrétaire général du Protectorat fixant les modalités de l'élection des représentants du personnel des collectivités publiques dans les organismes disciplinaires et les commissions d'avancement (B. O. du 5 octobre 1945).

Dahir du 25 septembre 1945 portant dérogation exceptionnelle et transitoire à la limite d'âge d'entrée dans les cadres des administrations publiques du Protectorat (B. O. du 12 octobre 1945).

Arrêté viziriel du 15 septembre 1945 abrogeant l'arrêté viziriel du 18 octobre 1943 formant statut des assistants auxiliaires de l'Office des Postes, des Télégraphes et des Téléphones (B. O. du 12 octobre 1945).

Arrêté viziriel du 17 septembre 1945 dérogeant temporairement aux règles relatives à la durée de la mise en disponibilité telles qu'elles résultent des dispositions de l'arrêté viziriel du 23 février 1922 portant réglementation sur les congés (B. O. du 12 octobre 1945).

Arrêté viziriel du 15 octobre 1945 modifiant et complétant l'arrêté viziriel du 5 octobre 1931 formant statut du personnel auxiliaire des administrations publiques (B. O. du 19 octobre 1945).

Arrêté résidentiel modifiant le statut du personnel de la Direction des Affaires Politiques (B. O. du 19 octobre 1945).

Arrêté résidentiel portant création d'un service de l'enseignement technique à la Direction de l'Instruction Publique (B. O. du 19 octobre 1945).

Dahir du 20 septembre 1945 portant rétablissement des congés administratifs (B. O. du 26 octobre 1945).

Arrêté résidentiel portant création d'une commission spéciale pour l'étude des droits à pension des victimes civiles de la guerre (B. O. du 26 octobre 1945).

Dahir du 11 août 1945 accordant un congé aux prisonniers de guerre, déportés politiques ou travailleurs non volontaires rapatriés et aux conjoints salariés des rapatriés (B. O. du 23 novembre 1945).

Arrêté résidentiel modifiant l'arrêté résidentiel du 2 février 1938 formant statut du personnel de l'Office des Mutilés et Anciens Combattants (B. O. du 30 novembre 1945).

Arrêté résidentiel modifiant et complétant l'arrêté résidentiel du 30 octobre 1942 réglementant l'aide aux familles françaises (B. O. du 30 novembre 1945).

Dahir du 29 octobre 1945 ajournant partiellement la date d'entrée en vigueur du dahir du 9 juillet 1945 portant extension à certaines catégories de marins de la législation sur les accidents du travail (B. O. du 7 décembre 1945).

Arrêté résidentiel pris pour l'application au Maroc de l'ordonnance n° 45-1741 du 4 août 1945, relative à l'exonération des droits scolaires et universitaires et à l'aide aux étudiants victimes de la guerre (B. O. du 28 décembre 1945).

B. SALAIRES.

Dahir du 26 septembre 1945 modifiant le dahir du 1^{er} mai sur les pensions civiles des fonctionnaires du Maghzen et des cadres spéciaux (B. O. du 12 octobre 1945).

Arrêté viziriel du 27 août 1945 modifiant l'arrêté viziriel du 20 septembre 1931 réglementant les indemnités pour frais de déplacement et de mission des fonctionnaires en service au Maroc (B. O. du 12 octobre 1945).

Arrêté viziriel du 26 septembre 1945 portant relèvement des taux de l'indemnité spéciale des postes du Sud (B. O. du 12 octobre 1945).

Arrêté résidentiel fixant les traitements de base du cadre des commis d'interprétariat (B. O. du 19 octobre 1945).

Arrêté du directeur des Travaux Publics fixant les salaires du personnel des banques (B. O. du 26 octobre 1945).

Arrêté viziriel du 10 décembre 1945 relatif à l'indemnité de rapatriement allouée aux fonctionnaires quittant le service du Protectorat (B. O. du 21 décembre 1945).

Arrêté viziriel du 24 novembre 1945 portant augmentation des salaires du personnel à salaire mensuel et journalier relevant de l'arrêté viziriel du 2 juin 1942 formant statut du personnel des caisses régionales d'épargne et de crédits indigènes (B. O. du 14 décembre 1945).

Arrêté du secrétaire général du Protectorat portant relèvement des salaires (B. O. du 4 janvier 1946).

CH. COMBE.

BIBLIOGRAPHIE MAROCAINE 1939-1945.

En vue de combler la lacune existant dans notre chronique « Ce qu'ils écrivent sur le Maroc », entre 1939 et 1945, nous avons jugé utile de publier à cette place une bibliographie succincte des études relatives au Maroc parues entre ces deux dates.

A. — MAROC.

1. — PRÉHISTOIRE.

RUHLMANN (A.). — Les recherches de préhistoire dans l'Extrême-Sud marocain. Publications du service des Antiquités du Maroc, 1939, fasc. 5, p. 5, 107, 64 fig., carte h. t. (J 631).

HISTOIRE.

SÉRISSE. — Quelques siècles de justice française au Maroc. Discours. Casablanca, Imprimeries réunies 1939, gr. in-8°, 26 p. (A 4° 2758).

RENAUD (Dr H.-P.-J.). — Recherches historiques sur les épidémies du Maroc. IV. Les pestes du milieu du XVIII^e siècle. *Hespéris*, 4^e trim. 1939 ; p. 293-319 (J 4° 11).

CONJEAUD (H.-G.). — Histoire militaire de la Chaouïa depuis 1894. Casablanca, éd. du Moghreb, s. d. (1939), in-12, 219 p. (B 10447).

BRÈTHES (J.-D.). — Contribution à l'histoire du Maroc par les recherches numismatiques. Casablanca, *Ann. Maroc*, 1939, gr. in-4°, 11 + 274 p. ; 43 pl. h. t. (G 254).

COLLET (Hubert). — Le commerce hollandais au Maroc à l'époque saâdienne. Extrait du *Bulletin de l'enseignement public du Maroc*, oct-déc. 1942, in-8°, 27 p. (C 6062).

DÉCHAUD (Édouard). — Lyautey (1903-1925). Rabat, 1942, in-8°, 212 p., 3 phot. (C 5108).

FOUCAULD. — Le Maroc catholique, janvier 1942, numéro spécial consacré au 25^e anniversaire de l'assassinat du Père de Foucauld (1916-1941) (J 114).

Historique du 4^e tirailleurs marocains. — Casablanca, Fès, Imprimeries réunies 1943, 27 p. (C 5166).

Journal du consulat général de France au Maroc (1767-1785), paraphé par Louis CHÉNIER. Texte publié d'après le manuscrit autographe, avec une introduction et des commentaires par Charles PENZ. Casablanca, Imprimeries réunies, 1943, 283 p. (J 21 et bis et C 5346).

OTMAN (M^{ed}). — L'histoire de l'Université El-Yousoufia de Marrakech. Rabat, 1943, in-8°, texte arabe (C 5042).